

Directeur (h/f) du Centre de Santé d'AUREILHAN

(page 1/2)

Contexte :

Située à 1h30 de Toulouse et de la Côte Basque, Aureilhan est la 3^{ème} Ville de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées avec près de 10 000 habitants. Soucieuse d'apporter aux habitants des services publics de proximité et de qualité, la Municipalité a ouvert en plein cœur de ville en janvier 2020 le 1^{er} Centre de Santé de municipal réalisé dans les Hautes-Pyrénées.

Attiré par le service public, vous voulez animer une équipe pluridisciplinaire composée de 9 professionnels (5 médecins salariés, 1 infirmière azalée et 3 secrétaires), travailler en réseau (autres centres de santé, partenaires publics, services communaux...) et développer les activités pour les patients, alors postulez !

Missions et activités :

Fonctionnement du Centre de Santé

- Animer et coordonner le service médical
- Manager et gérer les personnels administratifs (trois secrétaires représentant 2,5 ETP)
- Préparer et suivre le budget annexe du Centre de Santé
- Assurer la responsabilité de la régie de recettes
- Piloter l'activité du Centre de Santé en équilibre entre les ressources humaines, les partenaires institutionnels et la collectivité

Mise en œuvre et suivi du projet de Centre de Santé :

- Développer le projet de santé
- Suivre les partenariats avec les autorités de tutelle (ARS/CPAM, ...)
- Suivre et optimiser l'organisation en s'appuyant sur le réseau

Compétences :

- Formation en gestion dans le secteur sanitaire et médico-social,
- Expérience en management d'équipes et en gestion de projets
- Maîtrise de l'ensemble des outils bureautiques
-

(page 2/2)

Qualités :

- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaires et en partenariat
- Capacité d'analyse, de synthèse et rédactionnelle
- Agilité relationnelle, encadrant et chef de projet
- Sens organisationnel et autonomie
- Rigueur
- Disponibilité

Conditions de recrutement :

Attaché territorial (catégorie A) et cadre d'emploi des rédacteurs / Cadre de santé/Professionnels de santé.

Rémunération : traitement indiciaire, régime indemnitaire et CNAS.

Recrutement statutaire ou à défaut par voie contractuelle.

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV au plus tard le 5 septembre 2023 à :

Monsieur le Maire
Mairie d'Aureilhan
Place François Mitterrand
65800 AUREILHAN
ou par courriel à mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr